



URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par M. et Mme PIERQUIN-MASSY, chemin du banc de sable ,n°7 à Brugelette visant la construction d'un volume secondaire.

Le projet n'est pas conforme aux prescriptions du Lotissement en ce qui concerne :

- L'emplacement de ce volume : en dehors de la zone de bâtisse en façade avant,
- La toiture plate de ce volume,

La demande nécessite des écarts aux prescriptions du permis de Lotir

Conformément à l'article D.IV.5 du CoDT

Cet avis d'enquête est affiché ce 11 décembre 2018.

L'enquête publique est ouverte à partir du 17/12/2018 et clôturée le 10/01/2019.

(L'enquête est suspendue du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus)

La séance de clôture aura lieu le 10 janvier 2019 à 16 heures à l'Administration communale : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 17/12/2018 au 22/12/2018 et du 02/01/2019 au 10/01/2019 :

- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal de et à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme GASPARD Véronique téléphone : 068/45.73.10 et adresse mail : urba-envir@brugelette.be, dont le bureau se trouve à 7940 Brugelette, Grand Place, n°2a du lundi au vendredi de 9 à 12h ou sur rendez-vous.

Brugelette, le 7 décembre 2018

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale,

K. KOWALSKA



Le Bourgmestre,

A. DESMARLIERES